

Construction et immobilier

Les amis de Mark Muller
volent à son secours

Une démission de Mark Muller serait néfaste pour Genève, assurent les acteurs de l'immobilier et de la construction

Eric Budry

Malmené depuis l'affaire du Moulin à Danses, le conseiller d'Etat Mark Muller a trouvé de solides avocats pour défendre sa cause. Sa cause politique s'entend. Hier, les professionnels de la construction et de l'immobilier ont dit tout le bien qu'ils pensaient de son action à la tête des Constructions et mis en garde sur les effets négatifs qu'engendrerait son retrait du Conseil d'Etat.

«Toute la population sait ce qu'il a fait le 31 décembre, mais peu de Genevois connaissent ce qu'il a réalisé en tant que magistrat.» Selon Andreas Fabjan, il est donc temps de corriger l'image de Mark Muller auprès de l'opinion publique.

Le secrétaire général de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (Genève) ne s'était pas déplacé en franc-tireur. Il était accompagné hier de quatre autres dirigeants d'associations venus défendre le magistrat libéral. «Nous pensons simplement que nous avons notre mot à dire sur ses compétences professionnelles», a expliqué Stéphane Barbier-Mueller, président de l'Association des promoteurs constructeurs genevois.

Risque de perte de temps

«Ce qu'on lit dans les journaux n'a rien à voir avec l'acte de construire, a déploré Patrice Bezos, président de l'Association genevoise d'architectes. Nous trouverions dommage que tout s'arrête à cause d'une affaire d'ordre privé.» Pour ces professionnels, la dynamique et l'état d'esprit créés par Mark Muller sont excellents. En cas de démission ou de change-



De g. à dr.: Etienne Nagy, Patrice Bezos, Luc Perret, Stéphane Barbier-Mueller et Andreas Fabjan.

ment de magistrat, ils craignent que tout ne se bloque et que beaucoup de temps ne soit perdu.

Lenteurs du système

«Le bilan que l'on peut tirer de son action est largement positif, même si l'on peut toujours espérer davantage», a estimé Luc Perret, président de la Fédération des métiers du bâtiment. Andreas Fabjan a mis à son crédit l'accord sur le logement, celui sur les surélévations ou encore l'augmentation des prix de vente en zone de développement, «qui permet de libérer plus facilement les terrains».

Oui, mais la pénurie de logements est toujours aussi forte. «Les demandes d'autorisation sont globalement en augmentation, mais les processus sont très longs à Genève, a expliqué Andreas Fabjan. Il faut compter quinze ans si le projet nécessite un déclassement. Il faut aussi faire avec les disputes gauche-droite, les nombreuses oppositions et les par Mark Muller sont excellents. Mark Muller n'est pas responsable du

fait que les choses peinent à s'améliorer.»

Stéphane Barbier-Mueller a relevé de son côté un changement d'état d'esprit au sein du département: «Maintenant, on cherche à résoudre les problèmes, auparavant, on cherchait surtout les problèmes.» Patrice Bezos a mis en avant la nomination d'un architecte cantonal, le lancement du projet Praille-Acacias-Vernets ou le dépôt du projet de Plan directeur cantonal «le plus ambitieux réalisé». Selon lui, c'est précisément parce qu'il est ambitieux qu'il suscite tant de rejets des communes.

Un homme du sérail

Président de la Chambre genevoise immobilière (CGI), Etienne Nagy a défendu la capacité d'écoute et d'ouverture de Mark Muller: «A contrario de ce qui lui est reproché, il agit depuis le début de son mandat avec honnêteté et avec un esprit d'ouverture pour répondre aux besoins de la collectivité, notamment en termes de création de logements.»

A l'heure des questions, les cinq orateurs ont rejeté la critique d'un plaidoyer *pro domo*. «Il est vrai que Mark Muller est issu de nos milieux (*ndlr: il était secrétaire général de la CGI*), mais il a su évoluer en enfilant ses habits de magistrat, a répliqué Etienne Nagy. Il défend aujourd'hui l'intérêt général.» «La couleur politique du magistrat importe peu, a poursuivi Stéphane Barbier-Mueller. Ce qui compte pour nous, c'est qu'il fait du bon travail.»

S'ils refusent de se prononcer sur l'avenir politique du conseiller d'Etat après cette législature, les quatre présidents et le secrétaire général ne cachent pas leur motivation. «Nous voulions recadrer le débat car il y a une sorte d'injustice dans l'appréhension de son action politique, a conclu Luc Perret. Il y a un décalage par rapport à notre vision de professionnels.»

Tout sur l'affaire Mark Muller sur notre site
www.markmuller.tdg.ch



Cinq accusés ont fait le déplacement. Le dernier protagoniste, lui, est resté en République dominicaine. DESSIN PATRICK TONDEUX

Jugés pour avoir fait
chanter une riche famille

Six accusés devaient se présenter à leur procès. L'un d'eux se défile. Sa sœur est suspectée d'enlèvement

Un, deux, trois, quatre, cinq accusés. Et où est le sixième?, s'interroge le président du Tribunal correctionnel Stéphane Zen-Ruffinen. «En République dominicaine, répond un brin gênée Me Laura Santonino, avocate du grand absent, C. Il vit là-bas depuis deux ans et a récemment perdu un de ses enfants.» Après réflexion, les juges du tribunal ont tout de même décidé d'ouvrir le procès hier sur cette tentative d'extorsion de 10 millions de francs. Cinq hommes sont suspectés d'avoir voulu faire chanter une riche famille de Coligny.

A l'époque des faits, en 2008, C., un des artisans de l'opération, habite pas loin de la victime. Un des complices de C. est employé de banque, l'autre comparse est agent de sécurité. Le trio cambriole le 12 août la maison de l'homme d'affaires: «Un ancien garde du corps du propriétaire nous avait dit qu'il y avait de l'argent dans cette maison», se souvient un des accusés. Durant le vol, un quatrième malfrat, né en 1982, fait le guet. Le cinquième, un étudiant de 24 ans, dit s'être contenté de véhiculer ses amis. A l'intérieur, le trio dérobe des bijoux en or, des montres et des sacs à main. Ils auraient alors décou-

vert des documents prétendument compromettants pour le père de famille. De quoi le faire chanter, pensent-ils.

Les malfrats, âgés de 24 à 33 ans, prennent ensuite contact avec leur «proie». C'est l'employé de banque qui aurait téléphoné à l'homme d'affaires. Menaçant de tuer sa femme et ses enfants, selon le Parquet représenté par Stéphane Grodecki, les prévenus exigent 10 millions. Négociations obligent, ils renvoient peu à peu leurs prétentions à la baisse. Mais la victime alerte la police qui appréhende les suspects le 9 septembre.

C. devait aussi répondre d'une autre affaire aux côtés de sa sœur, présente hier sur le banc des accusés. Le 18 avril 2008, la Colognote, née en 1988, sort avec un Français de Haute-Savoie. Ce dernier la ramène chez elle vers 2 h. En route, elle aurait prétexté un «besoin pressant» pour s'arrêter au parking du Lion d'or à Coligny. Là, d'après l'acte d'accusation, C. sort d'un taillis et attrape l'homme par le cou. Il le ligote et part avec lui dans son Audi. Il se fait remettre de l'argent (350 euros) et des cartes bancaires en le menaçant avec un pistolet. Il s'arrête à l'agence UBS des Eaux-Vives et retire 1000 fr. sur le compte de la victime avant de l'abandonner dans sa voiture. La sœur de C. conteste avoir joué le rôle d'appât. Le jugement tombera demain.

Fedele Mendicino

Le bois retrouve le chemin des constructions

Écologique, énergétique, économique, ce matériau valorise la forêt locale. Expo et forums à l'Hepia

Tant sur les plans écologique et énergétique qu'économique, l'utilisation du bois retrouve progressivement - bien qu'encore timidement - une certaine reconnaissance. Surtout, bien sûr, si sa provenance est locale.

Depuis quelques années, ce bois que l'on avait oublié au fond des forêts revient au-devant de la scène. Il est devenu «notre fierté», si l'on se réfère au slogan de la campagne lancée l'automne dernier par l'Office fédéral de l'environnement.

Notre bois, notre fierté, c'est aussi l'intitulé d'une exposition qui se tient à l'Hepia (Haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture) jusqu'au 10 février, organisée par Lignum-Genève (communauté d'action régionale en faveur du bois). Timber Project, expo conçue par le laboratoire de la construction en bois de l'EPFL,



L'exposition «Notre bois, notre fierté» se tient jusqu'au 10 février.

présente l'approche interdisciplinaire permettant d'associer architecture, ingénierie des structures et construction. «Car le bois, manié et manipulé avec la technologie moderne, permet des constructions originales et surtout très fiables», soutient Claude Haegi, président de Lignum et de la Fedre (Fondation européenne pour le développement durable des ré-

gions), à l'origine de la manifestation. Celle-ci a débuté la semaine dernière avec le vernissage de l'exposition, en présence de la conseillère d'Etat Michèle Künzler, et de Yves Weimand, directeur de l'institut IBOIS de l'EPFL

«L'utilisation du bois, notamment en construction, présente de nombreux avantages (plus léger, plus malléable). Mais, les pro-

cédures d'autorisation restent plus complexes et l'adhésion n'est pas encore totale», affirme Claude Haegi qui se démène donc pour le promouvoir. Car, ajoute Thomas Büchi, grand défenseur de ce matériau naturel et délégué de Lignum, «on n'utilise que 50% de la croissance de la forêt suisse; on pourrait donc doubler les constructions en bois indigènes». Label de qualité oblige, c'est le bois helvète qu'il sied évidemment de valoriser.

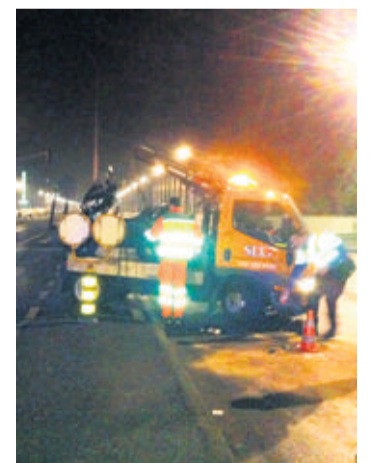
A ce propos, et dans le cadre de la manifestation accueillie par l'Hepia, «La forêt: une ressource régionale» lancera une série de trois forums animés par de nombreux professionnels de la filière. Mardi 7 février (18 h à 20 h), l'inspecteur cantonal des forêts Patrik Fouvy coordonnera cette première table ronde. Mercredi 8 février (18 h à 20 h), des entrepreneurs, architectes et ébénistes expliqueront les agencements et la menuiserie. Jeudi 9 février (17 h à 20 h), Thomas Büchi animera le forum sur «Le bois au service de la construction». **Laurence Naef**

Un scooteriste perd la vie
à la route des Jeunes

Un quinquagénaire est probablement parti en embardée, hier soir. Il est décédé dans les minutes qui ont suivi l'accident

Une tente blanche dressée sous le feu situé à l'intersection de la route des Jeunes et de la rampe Quidort. Sous la tente, le corps sans vie d'un Suisse né en 1957. Le malheureux est décédé hier soir, vers 20 h 30, alors qu'il était au guidon de son scooter et qu'il roulait dans le sens Vernets - La Praille. Les circonstances de cet accident mortel, le premier de l'année? Hier soir, la police privilégiait la piste de l'embardée. «Selon les premiers éléments de l'enquête, nous pensons que le défunt a heurté un potelet de signalisation», confie Philippe Cosandey, porte-parole de la police.

Lorsque ambulanciers et policiers sont arrivés sur les lieux, le corps de la victime se trouvait au milieu de la route à environ cinq



Le drame s'est joué hier soir, vers 20 h 30. F.C.

mètres du potelet. Quant au scooter, il s'était immobilisé une quinzaine de mètres plus loin.

Pour établir les circonstances exactes du drame, la Brigade de sécurité routière recherche les éventuels témoins de l'accident. Ces derniers peuvent s'annoncer au 022 427 64 50. **Fabiano Citroni**